

" Congrégation de demeurer ferme et inébranlable comme
 " depuis l'automne dernier, et que la paix qui existe aujour-
 " d'hui au Canada n'en sera plus ainsi troublée. Le Car-
 " dinal Simeoni m'a fait voir cette lettre et je l'ai prié alors,
 " continue toujours Mgr Zitelli, de me permettre d'y répondre
 " moi-même en son nom. Et c'est ce que je me suis empressé
 " de faire, en disant à l'Archevêque que le Saint-Siège voulait
 " uniquement que l'on traitât la question de l'exécution de
 " la succursale à Montréal, Quant aux autres questions,
 " le Saint-Siège défend de nouveau expressément et formelle-
 " ment que l'on en dise un mot dans cette assemblée des
 " Évêques. *Le Cardinal Simeoni a signé cette lettre et elle*
 " est déjà en route pour le Canada. Ainsi Mgr Lafêche
 " pourra être mis à l'ordre par l'Archevêque de Québec au
 " nom du Saint-Siège, s'il veut aller au-delà, J'ai informé
 " immédiatement Mgr Paquet du départ et du contenu de
 " cette lettre à Mgr l'Archevêque de Québec."

Voilà, Monseigneur, le récit authentique de ce que Mgr
 Zitelli a bien voulu me dire dans cette entrevue. Je puis ju-
 rer devant Dieu et devant les hommes la minutieuse exacti-
 tude et la parfaite fidélité des termes et des idées de Mgr
 Zitelli.

(Signature de l'abbé.)

*Les copies des lettres ci-dessus sont conformes aux
originaux.*

(Signé) † L. F., ÉV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Trois-Rivières, 8 septembre 1882.